



Menace verbale et demission

Par **PRIGENT_old**, le **25/07/2007** à **04:18**

Bonjour. En CDD depuis le 21/05/07 dans un hôtel et ce jusque 31/10/07, pour des motifs personnels et non de réels motifs, mon patron lors d'un entretien sans témoin m'a proposé une rupture du contrat avec transaction, cela se passait le 10 juillet dernier ; ma réponse devait lui être faite le samedi suivant ; déjà à bout de nerfs car harcelée auparavant et intimidée, un arrêt de travail pour état dépressif m'a été fait le vendredi 13 ; à la fin de cet entretien du 10 juillet, mon patron m'a répondu que si je n'acceptais pas cet accord, des horaires en coupures me seraient imposés à moi seule pour me dégouter encore plus vu la distance entre mon domicile et le travail (80 KM aller-retour) Etant en arrêt ce fameux samedi je n'ai pu lui soumettre ma réponse, positive en surcroit, et lors de mon appel pour informer de mon arrêt, j'ai appris par une collègue (copie de ce planning à l'appui) que des coupures avaient été intégrées à mon retour. Ils me poussent maintenant à la démission me semble t-il, reviennent sans cesse sur leur propos pour me faire craquer, ne m'ont pas averti officiellement des changements de conditions d'horaires comme indiqué dans mon contrat, ont profité de mon arrêt maladie pour m'enfoncer encore plus.... je vais recraquer sous peu, que puis-je faire pour en finir avec ce contrat sans perdre de "plumes" .rnJe vous remercie de votre réponseBonne fin de journée